

**19/12/2019**

**Consultation sur RN 116**

Madame/Monsieur,

Je suis d'accord avec l'association qui est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

**ASPECT SOCIAL.**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.  
juliette Letendre

**19/12/2019**  
**Concertation RN116**

Contribution en P.J.  
Sincèrement,  
Sabine Foillard

CONCERTATION RN 116

19 décembre 2019

Bonjour,

Après examen du dossier de concertation du réaménagement de la RN 116, je viens vous faire part des observations suivantes.  
Je circule depuis 40 ans dans le secteur, et très fréquemment transversalement à la 116 et connais donc en pratique chaque carrefour concerné.

#### **PASSAGE A NIVEAU DE BOULETERNERE**

Vous précisez en exergue que le trafic devrait rester à peu près constant et que ce passage à niveau n'est pas spécialement accidentogène. Par ailleurs vous soulignez également l'intérêt paysager très important de la RN 116.  
Il me paraît donc totalement déplacé de dépenser 9 M€ pour un ouvrage non absolument nécessaire et qui défigurerait totalement le paysage agricole de cette zone. Il subsiste tellement peu de zones, à part quelques petites routes de Salanque, où le paysage maraîcher et arboricole typique du Roussillon est encore visible depuis nos voitures !  
Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est à réaliser en dernier, d'ici là le stress sur les passages à niveau sera passé de mode, il y a bien d'autres catastrophes qui pourraient passer sur le devant de la scène, ponts qui s'écroulent, inondations ou pannes électriques graves sur une centrale nucléaire, et j'en passe...

#### **CARREFOURS DE VINÇA**

Carrefour Ouest

Le gros problème actuel est la non définition du croisement dans le « tourne-à-gauche ». Qui passe en premier ? Et si le véhicule qui vient de Ille s'est avancé trop loin ? A-t-il compris ? etc.

Il me paraît exister suffisamment d'espace sur cette zone pour y aménager un carrefour sécurisé correct. Les dénivelés sont importants, le talus du lac peut-être insuffisamment stable etc. mais les 9 M€ économisés sur la passage à niveau de Bouleternère devraient suffire à régler les problèmes techniques.

En effet, reporter le trafic de Vinça vers Prades sur le carrefour ouest de Vinça veut dire une circulation importante au centre de Vinça, dans des rues étroites pour aller au plus court, et une pénalisation non seulement des habitants de Vinça (qui ne vont pas qu'à Perpignan) mais aussi de ceux de Rigarda, Joch, Baillestavy, Valmanya. Les zones urbanisables sont importantes à Vinça, Joch, Rigarda. Ici le trafic augmentera beaucoup.

Cet aménagement est aussi très lourd et destructeur d'un point de vue paysager.

Le trafic « TAG » est aujourd'hui limité à cette intersection. Si on donnait la priorité soit aux véhicules sortant de Vinça soit à ceux venant de Tarerach et de la sablière, on éviterait les hésitations et les croisements au milieu de la voie et la question serait réglée.

Je suppose que vous avez longuement réfléchi aux solutions pour ces deux croisements. Ceci avait déjà été fait auparavant, sans grand succès... Mais les solutions proposées dans ce dossier ne sont pas du tout satisfaisantes.

### **CRENEAUX DE DEPASSEMENT DE MARQUIXANES**

Ayant été percutée frontalement sur le tronçon détaillé en page 26, j'ai ensuite observé pendant des années le comportement des automobilistes.

Les dépassements dangereux ont toujours lieu dans le sens de la descente, c'est-à-dire ouest-est. Peut-être la descente de Cerdagne a-t-elle mis les nerfs à vif à certains conducteurs ou conductrices ?... Il me semble nécessaire de revoir les sens de ces créneaux de dépassement de part et d'autre de Marquixanes pour les mettre en accord avec les tendances naturelles des automobilistes ainsi qu'avec les incitations topologiques.

### **GLOBALEMENT**

Plus globalement je pense que le point noir de l'ensemble du tronçon concerné est surtout Marquixanes, et qu'il n'est pas du tout indispensable de viser du 80 km/h sur l'ensemble des 15 km. Cela ne servira qu'à conforter Vinça et les villages alentours comme cités-dortoirs et à transformer Prades en banlieue de Perpignan. Et qu'est-ce que cela changera de mettre 5 ou 10 mn de plus pour rallier la Cerdagne ? Les présupposés sur l'impact des transports sur le développement économique est une illusion. Qu'on se souvienne des entreprises de Barcelone qui devaient venir en masse après l'ouverture de la liaison TGV...

Il est indispensable de consacrer une partie importante des budgets routiers au développement des mobilités douces, qui sont justement possibles dans toute cette zone, et qu'on ne pourra pas « réinjecter » par la suite.

Les investissements sur la ligne ferroviaire, plus de trains, notamment le soir, et le développement du fret, y compris sur la Cerdagne, sont à mettre en priorité sur les investissements routiers.

A l'occasion de cette concertation, il faut souligner le manque de coordination entre les politiques publiques, et le non respect des enjeux prioritaires annoncés régulièrement par le gouvernement.

Sabine Foillard  
Arboussols-Marcevol

**19/12/2019**

**Consultation aménagement de la RN116**

Bonjour,

Empruntant très régulièrement la RN 116 et me sentant à ce titre concerné, j'ai pris connaissance du projet d'aménagement de la RN116 entre Ille et Prades.

Je suis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes :

1 / La réalisation de la RN 116 à 4 voies entre Perpignan et Ille sur têt a déjà très largement contribué à la destruction de notre environnement naturel et de nos meilleures terres agricoles le long de la Têt, ignorant le rétablissement des continuités écologiques et occultant les passages pour la faune. Ce nouveau projet s'inscrit dans cette même logique dévastatrice, en totale contradiction avec l'urgence climatique pourtant clamée par le gouvernement français et l'Union Européenne.

2/ Le projet permettrait aux véhicules de rouler encore plus vite pour ne gagner au final que quelques minutes, alors que, selon le gouvernement, la vitesse est la première cause des accidents mortels en France. C'est encore la politique du tout routier et de la pollution générée qui est privilégiée au dépens du ferroviaire existant et du Train Jaune.

3/ Celà ouvre la voie à une course effrénée vers une dévastation progressive de tout notre espace naturel avec l'argent public au seul profit des spéculateurs du tourisme industriel, avec à terme, pourquoi pas, une autoroute jusqu'au bas des pistes de ski. Une fois que la montagne aura été laminée et entièrement dénaturée elle ne présentera alors plus aucun intérêt touristique et tous ces investissements routiers deviendront inutiles.

4/ Notre département est l'un des plus pauvres de France et le tourisme industriel ne génère que quelques rares emplois saisonniers et précaires très loin de régler le chaumage et l'exode économique massifs de nos populations depuis plus de deux générations maintenant. Il serait donc plus opportun d'utiliser les 30M€ prévus dans ce projet pour contribuer à un vrai développement économique local, social et solidaire et respectueux de l'environnement, en particulier en favorisant l'agriculture biologique qui manque cruellement de terre à exploiter pour pouvoir satisfaire la demande croissante des consommateurs.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**19/12/2019**

**N116**

Madame/Monsieur,

Voici mes remarques concernant l'aménagement prévu de la RN116.

Il me semble utile de rappeler pour cela des éléments liés à la situation actuelle au regard de l'urgence climatique. Le 27 juin 2019, le parlement a voté le principe de l'urgence climatique et donc écologique. Le parlement européen a engagé la même démarche en novembre. Envisager le seul aménagement de la 116, ne prendre en considération que la voiture ou le bus, sans envisager le développement du train ou des déplacements doux (vélos) est contradictoire avec ces engagements politiques. Les investissements doivent permettre de redynamiser ces moyens de transports non polluants et écologiques.

Outre le fait que le doublage prévu d'une route de montagne peut sembler incongru au vu des travaux nécessaires, destructeurs de paysages et coûteux pour la collectivité, ces aménagements contribuent à plus de pollution liée à une vitesse autorisée plus grande. Ils sont donc en contradiction avec les engagements de l'Etat pour une transition écologique.

Les énormes investissements nécessaires à la réalisation de ces projets pour la RN 116 seraient mieux placés ailleurs. Notre département est champion de la pauvreté et du chômage. L'argent public doit être mieux utilisé pour le bien de tous les citoyens. D'autant plus que la circulation sur la 116 ne pose quelques problèmes que certains week-ends d'hiver et au mois d'août. Est-ce donc si nécessaire d'engager de tels travaux aussi coûteux?

Quant à l'éternelle rengaine du désenclavement nécessaire d'une pauvre Cerdagne complètement isolée, elle est ridicule et ne correspond en rien à la réalité. Desservie par trois voies nationales (RN20, RN 116 et route vers Barcelone), cette région est parfaitement desservie par le réseau routier. Elle est aussi parfaitement desservie par le train : à partir de la gare de Latour-de-Carol, le train dessert (et devrait beaucoup mieux desservir) Toulouse-Paris, Barcelone, Perpignan. Peu de régions rurales peuvent se flatter d'un tel réseau à leur disposition !

Je vous remercie de prendre en considération mes remarques et espère que vous saurez garder raison et avoir le souci de mettre désormais en pratique les engagements politiques votés par les parlements et liés à l'urgence climatique pour un avenir préservé.

Odile Corbel, résidente de Prades

"On ne cesse pas de semer parce que les oiseaux ont mangé quelques graines."

**19/12/2019**

**Sécurisation carrefour Rodes 66320**

Bonjour

Concernant la sécurisation de la

Rn 116 ,est il prévu un aménagement sérieux pour sortir de Rodes car ce carrefour est réellement mortel

Les bus de ramassage scolaires mettent en danger les élèves ce qui n est pas la faute des chauffeurs bien sur mais à un ment donne il faut un peu forcer le passage

Un rond point est plus que souhaitable

Est il prévu ?

Cordialement

**19/12/2019**

Bonjour,

Nous habitons avenue du Général de Gaulle à Vinça depuis 2 ans . Nous avons achetés ce bien parce qu'il était situé en sortie de village (donc au calme) avec très peu de passage.

Avec ce projet nous allons nous retrouver avec le passage de tous les véhicules de la communes et environs se rendant sur Prades devant notre porte, les nuisances sonores seront insupportables

Sans compter les pl devant passer dans le centre de Vinça...

Avec ce projet vous cherchez (soi disant) la sécurité pour les entrées et sorties du village mais vous déplacez le problème dans le cœur du village! Ou sera la sécurité pour nos enfants, personnes âgées et autres ....

Ne serait il pas plus judicieux et moins onéreux de faire des giratoires beaucoup moins cher qui couperont la vitesse et permettront aux piétons de se rendre en sécurité de l;autre côté de la nationale.

Vous souhaitez diminuer le temps de trajet entre Prades et Perpignan, mais après calcul nous gagnerons plus ou moins 3 minutes selon le trafic. Dépenser près de TRENTE MILLIONS D'EUROS pour mettre en danger les habitants des villages concernés !!!

Vous l'aurez compris NOUS SOMMES CONTRE !!!!!

Tous les habitants de Vinça, Rodés EXIGENT DES GIRATOIRES !!!!!

Sylvie et Cristian RICHET

**20/12/2019**

**avis sur solutions proposées à la concertation**

bonjour,

SYLVIE PARENT  
4 ALLEE DES PECHERS  
66320 VINCA

j'ai participé à la réunion publique à Vinça du 27/11/2019

**je réitère mon avis**

1) séquence 1 : entre ILLE SUR TÊT et VINCA

- passage à niveau de Bouleternère : contre la solution retenue trop onéreuse et inutile  
prévoir des contre allées pour les véhicules lents (ex tracteur nous sommes dans une région agricole)  
et une piste cyclable

- entre passage à niveau de Boule et le Col de Ternère : carrefour de Rodès  
prévoir un rond point pour sécuriser ce carrefour avec un passage souterrain pour les piétons et  
vélos (comme existant à Super U à PRADES)  
sécuriser les virages au lieu dit terres blanches avant d'arriver sur RODES en direction de Vinça

- lieu dit EL MOLI:  
ok pour créneau de dépassement rallongé  
avec la création d'un rond point à RODES ET un au carrefour RD13G pas besoin de frais  
supplémentaires : les usagers du barrage et des habitations voisines peuvent sortir ou rentrer chez  
eux grâce à ces deux rond points situés à quelques mètres

2) séquence 2

- carrefour de la RD13G:  
prévoir un rond point  
il est hors de questions que les habitants de RIGARDA, JOCH, Finestret, Baillestavy, Valmanya en  
voulant se rendre sur Prades doivent traverser Vinça pour sortir au carrefour de la RD25 , cela  
engendrerait trop de circulation dans le village qui en supporte déjà trop  
- entrée Est de Vinça à la RD25 : contre solution proposée  
prévoir un rond point  
- carrefour RD25 : ok pour solution proposée

3) séquence 3

- entrée ouest Marquixanes : ok pour solution proposée  
- carrefour RD24 : variante 1  
surtout pensez aux commerces  
- entrée Est de Prades: ok pour solution proposée

Notre priorité est la sécurisation des usagers de cette route et des villages avoisinants, et la création  
de pistes cyclables.

les rond points permettent de ralentir la circulation sur cette route et de mieux l'appréhender  
il serait plus judicieux de prévoir plusieurs zones de dépassements pour monter vers la  
Cerdagne entre Marquixanes et Bourg madame ( comme celles déjà existantes entre RIA et Mont  
louis ce qui permet de dépasser les véhicules lents (camping car, camion..) et les touristes ne  
sachant pas circuler sur une route de montagne).

Bouleternère - Prades ne représente que 16km donc ce n'est pas trois rond points qui vont gêner  
la circulation , bien au contraire...

le contournement de Marquixanes serait lui aussi vital en période de ski et en période estivale

en espérant que vous prendrez en compte nos avis

cordialement  
SYLVIE PARENT

usager de la 116( trajet Vinca/Perpignan tous les jours) et trajet Cerdagne le week-end ( gros point noir après Marquixanes)

**20/12/2019**

**Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame/Monsieur,

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de la France.

**ASPECT SOCIAL.**

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que nos dirigeants respecteront les décisions des parlements européen et français et qu'ils choisiront le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sincères salutations.

**20/12/2019**

**Entrée de Rodès**

Bonjour

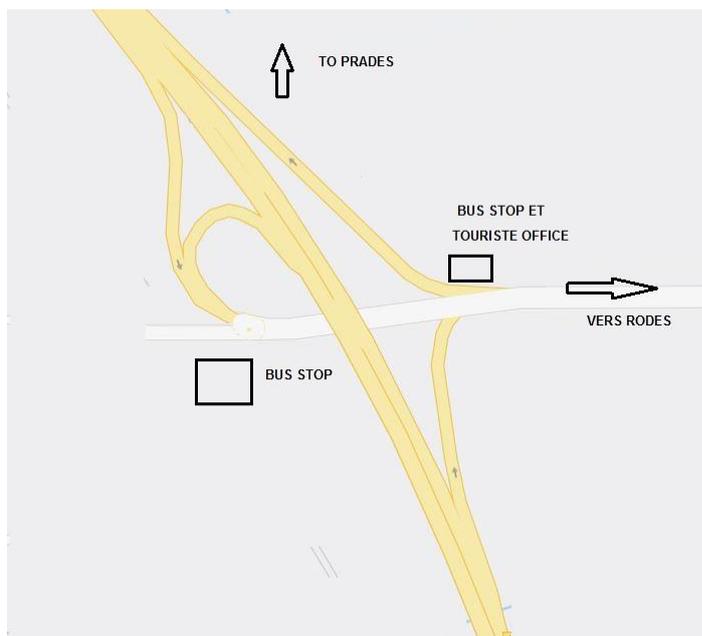
Suite à la réunion, je me permets de revenir vers vous sur 2 points clés du futur embranchement à Rodès.

Pour augmenter la vitesse moyenne et améliorer la sécurité, il ne faut pas que les habitants de Rodès aient à traverser les voies matins et soirs et que les arrêts et abris de bus ne soient pas sur la route nationale mais sur des points en retrait de rampes d'engagements ou de sortie.

J'ai tenté maladroitement d'en faire un schéma en attaché.

J'espère que cela vous permettra d'avoir une approche constructive sur votre projet.

Cordialement  
Pierre Prouteau  
6 Camiral  
66320 Rodès.  
06-80-53-03-90



**20/12/2019**  
**Concertation RN 116**

Concernant l'aménagement de cette route je trouve aberrant de lui attribuer un tel budget ! Les urgences de demain ne seront plus les mêmes que celles d'aujourd'hui ; aller plus vite, plus de sécurité, plus de voitures, etc. Cette politique débridée ne comble que des besoins à court terme et avantage surtout une minorité de gens. Je crois que la priorité est de mettre tous les moyens possibles vers des moyens de transport communs (trains, bus, navettes reliant les villages et quartiers aux gares) et d'augmenter leur disponibilité : fréquence, plage horaire et accessibilité. J'espère vraiment que les élus commenceront à prendre des décisions pour améliorer la vie de tous les citoyens et citoyennes qui pourront alors se libérer de leur dépendance au "tout voiture". Moins de voitures = moins d'accidents, moins de bruit, moins de pollution, plus de vivre ensemble, plus de jeunes, de vieux, de gens à faible revenus, d'handicapés, qui pourront se déplacer quand ils veulent et où ils veulent. La voiture individuelle nous empêche de vivre bien ensemble, elle nous isole et malgré cela c'est rendue indispensable. Elle nous aliène au travail car elle coûte chère. Nous devons changer de paradigme et vivre bien. C'est une urgence vitale pour les humains et la terre.

John N.  
Habitant du Conflent.

**20/12/2019**  
**Aménagement de la RN 116**

Bonjour.  
Gérard Tichadou, 26 rue de la sardane 66500 Prades.

Ayant participé à la réunion de présentation du projet d'aménagement de la RN 116, le 11 décembre 2019 à Prades, je me suis exprimé oralement, et mes propos ont été enregistrés.  
Par écrit, je souhaite confirmer et compléter mes remarques.

1 - Ces aménagements proposés, suite à l'abandon du projet 2x2 voies entre Ille sur Têt et Prades, ont été jugés indispensables à la modernisation de la RN 116 par la commission "Mobilité21", compte tenu de son rôle en matière de désenclavement des territoires desservis.

L'objectif de l'Etat est d'augmenter le niveau de service de la RN 116 afin d'offrir aux usagers les meilleures conditions de circulation, en améliorant la sécurité, le confort et d'optimiser les temps de parcours.

2 - Quels aménagements.

A - la suppression du passage à niveau de Bouleternère.

Observations: on ne peut qu'apprécier l'initiative, en supposant que la SNCF, partie prenante, participera financièrement

B - Carrefour de Rodès (RN116 / RD 16)

Observations: Jugé très dangereux.

Un passage supérieur ou un giratoire aurait été à la hauteur des ambitions du projet.

C - Lieu dit "El Moli "

Observations: Aménagement judicieux multi-effets.

D - Carrefour RN 116 / Rd13g

Observations: Pénalisant dans le sens Vinça--Prades. La traversée de Vinça n'étant pas aisée, ne peut-on pas créer une nouvelle voie entre le village et la voie ferrée reliant l'avenue de la gare à la RD13 avant le carrefour de Tarérach?

E - Carrefour RN116/RD13e

Observations: Bonne amélioration.

F - Carrefour RN116/RD25

Observations: Prévoir un stockage central confortable dans le sens Finestret--Prades.

G - Créneaux de dépassements.

Observations: bien venus, précautions à prendre pour éviter les chocs frontaux.

H - Carrefour RN116/RD24 (Los Masos)

Observations: Aménagement compliqué et non sécurisant pour régler un important problème de l'accès à la RN116 de trois villages: Catllar - Eus - Los Masos.

Les grands espaces libres limitrophes offrent la possibilité d'un aménagement de meilleure qualité ( Pont ou giratoire )

En conclusion, le projet présenté est minimaliste et peu ambitieux, au regard des enjeux de cet axe majeur, surtout suite à l'abandon du projet initial de 2x2 voies.

On a devant les yeux, un aménagement routier, qui une fois encore donne la priorité aux véhicules motorisés. Les autres usagés sont oubliés et exposés aux dangers.

Je transmets une copie de mes observations au maire de Prades .

Cordialement

**20/12/2019**

**Concertation RN 116**

Madame/Monsieur,

Engagée dans la défense des terres agricoles, je suis particulièrement préoccupée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes :

**PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES**

Les différents travaux d'aménagements de la RN 116 tel que présentés dans le dossier de concertation

entraîneraient une consommation inacceptable de terres agricoles parmi les plus fertiles de la vallée.

D'une part nous souhaiterions vous rappeler qu'une partie essentielle de l'activité de notre territoire est

liée à l'agriculture, d'autre part que de nouvelles dispositions réglementaires (type loi Alur) visent à limiter au maximum la consommation d'espaces agricoles et l'artificialisation des sols. Votre projet se heurte donc clairement tant aux intérêts de notre territoire qu'à la volonté du législateur.

**URGENCE CLIMATIQUE**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique

le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre

2019. Votre projet est donc en parfaite contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

#### ASPECT SOCIAL

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes considérables dans le soutien à l'activité locale (le maraîchage bio, par exemple...), et dans des dispositifs encourageant la solidarité et un meilleur respect de l'environnement. Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, qu'une vision d'avenir l'emportera sur les pratiques du passé et que seront en outre respectées les décisions des parlements européen et français.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.  
Marie Noelle Portefaix  
Taurinya 66500

**20/12/2019**

#### **Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame/Monsieur,

Je suis particulièrement concernées par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

#### URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

#### SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

#### ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. J'espère que je n'aurai pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Marie Raffin

**20/12/2019**  
**Projet RN 116**

Mr Assemat,

Je suis particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, puisque j'en suis un utilisateur journalier et un riverain à la sortie de Marquixanes et je suis touché par le projet d'un créneau de dépassement à la sortie Ouest du village.

Je suis favorable au projet du pont pour éviter le pni de bouleternère et favorable aussi aux aménagements des deux entrées de Vinça.

Par contre je suis farouchement opposé à tous les autres aménagements qui ne sont pas à la hauteur de mes espérances pour cet axe routier principal. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir aussi la mobilité douce (pistes cyclables entre autres).

En ce qui concerne la sécurité

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire en multipliant les créneaux de dépassement permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France. Il faut tout simplement revenir sur le projet initial du contournement de Marquixanes par le Sud et uniquement en 2 voies qui aurait pour avantage de rendre inutile le créneau de dépassement et libérerait la route actuelle pour les véhicules lents.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, j'espère que je n'aurai pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Je vous prie, Monsieur Assemat, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes.

Jean-Michel Pauco  
RN 116 LAS CABANES  
66500 EUS

**21/12/2019**  
**Réponse à la concertation aménagement RN 116 entre Ille et Prades**

Madame/Monsieur,

D'une manière générale, même si nous saluons l'abandon du prolongement de la voie rapide 2X2 voies, nous constatons que le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades qui a été retenu, moins coûteux et destructeur de l'environnement, n'a été revu à la baisse que pour des raisons budgétaires. La principale priorité reste en fait l'accélération du flux des voitures, une politique passéiste, alors que les sommes budgétées auraient pu être utilement dépensées de façon plus conforme aux besoins réels d'un des départements les plus pauvres de France ou aux priorités stratégiques actuelles (vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019). Votre projet est donc en total déphasage avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français, alors qu'il aurait pu, par exemple, intégrer l'amélioration des liaisons par train et des aménagements en faveur des mobilités douces (piétons, vélos).

C'est en effet en tant que cyclistes quotidiens habitant Vinça que nous sommes particulièrement choqués de voir que ce projet ne prévoit aucun aménagement en faveur de la circulation à vélo (au long de la nationale ou par un cheminement proche) alors qu'un cycliste de Vinça n'a aucune autre option que d'emprunter la nationale 116 au côté des voitures pour les trajets vers Ille (jusqu'à après le col de Ternère) ou vers Prades (jusqu'à Marquixanes). Le tronçon Ille-Prades avait pourtant été classé par le Conseil général des Pyrénées orientales "véloroute en projet" sur la carte des itinéraires

cyclables d'intérêt départemental (<http://www.vvv-sud.org/Images/schvtespo2022-gde.png>) car il s'agit d'une portion d'un axe cyclable structurant entre Perpignan et la Cerdagne.

Sur la majorité du tronçon (du pont sur la Lentilla à Marquixanes, d'un côté, du col de Ternère au rond-point de la voie rapide, de l'autre), l'emprise de la route nationale est pourtant assez large pour recevoir sans problème majeur une bande cyclable séparée. Dans votre projet, les cyclistes resteraient donc condamnés à continuer à pédaler dans la pierraille des bas-côtés s'ils veulent se tenir à l'écart des véhicules lancés à vive allure.

Plus gravement, rien n'est fait pour atténuer le risque pour les cyclistes qui est particulièrement important au niveau des passages étroits entre les piles du pont du chemin de fer proche du carrefour de Rodès, et nous redoutons même que la pose prévue de "dispositifs de retenue en béton" ne rende le passage sous ce pont encore plus dangereux pour les vélos. Par ailleurs, nous considérons comme quasi-criminelle la décision de ne pas prévoir de traversée piétons/vélos au niveau de ce carrefour de Rodès : les promeneurs/randonneurs sur l'axe Rodès-ermitage de Domanova sont en effet assez nombreux, de même que les personnes prenant l'autocar de ligne ou en débarquant à l'arrêt situé côté Domanova. Tous ces gens devront traverser à leurs risques et périls, alors qu'un tunnel pour piétons et vélos aurait été réalisable à peu de frais (il aurait au minimum fallu maintenir le marquage au sol existant, sacrifié au profit de la vitesse des voitures).

Pour toutes ces raisons, générales et particulières, nous craignons qu'un recours devant les tribunaux administratifs ne doive être envisagé si le projet est maintenu en l'état.  
Recevez, Madame/Monsieur, nos salutations distinguées.

Roland TRABIS et Alice COSTA  
8 chemin de la Prunette, Hameau de Sahorle, 66320 VINCA  
Copie, pour information, aux associations "Train en Têt" et "Vélo en Têt"

**22/12/2019**

### **Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame, Monsieur,

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

#### **URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. **Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce, notamment un meilleur cadencement de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche et l'implantation de pistes cyclables sécurisées, inexistantes sur ce tronçon.**

#### **SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, parce qu'une vitesse inférieure sauve des vies. **Votre projet au contraire incite les véhicules à rouler plus vite, voire à dépasser les limitations réglementaires.** C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement.

#### **ASPECT SOCIAL.**

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. **Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.**

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes

Jérémie THIERRY

**22/12/2019**

**Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame,Monsieur

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. **Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce, notamment un meilleur cadencement de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche et l'implantation de pistes cyclables sécurisées, inexistantes sur ce tronçon.**

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, parce qu'une vitesse inférieure sauve des vies. **Votre projet au contraire incite les véhicules à rouler plus vite, voire à dépasser les limitations réglementaires.** C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement.

**ASPECT SOCIAL.**

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. **Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.**

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes

Sílvia ORTÍ

**22/12/2019**

**Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame,Monsieur,

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. **Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la**

mobilité douce, notamment un meilleur cadencement de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche et l'implantation de pistes cyclables sécurisées, totalement inexistantes sur ce tronçon.

#### SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, parce qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire incite les véhicules à rouler plus vite, voire à dépasser les limitations réglementaires. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement.

#### ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes

Jean-Claude THIERRY

# Contributions d'associations

18/12/2019

Bonjour,  
Veuillez trouver ci joint notre courrier.  
Cordialement,  
Bruno Fehrenbach



## Association SOLARFUTURE

El Castell 66320 Joch. France  
Siret. 440 562 973 00022

Monsieur Assemat  
Direction des Transports  
520 Allée Henri II de Montmorency  
CS69007  
34064 Montpellier C2

RE. Projet RN116.

13 Décembre 2019.

Madame/Monsieur,  
Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouletemère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

### URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

### SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

### ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Bruno Fehrenbach

### Copies:

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie.  
Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général des Pyrénées Orientales.  
Les maires des communes concernées.  
Le tissu associatif local.

**18/12/2019**  
**RN 116**

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

**ASPECT SOCIAL.**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

GERMAIN POIGNANT

**18/12/2019**

### **Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

**ASPECT SOCIAL.**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Bernadette Mazarico

**18/12/2019**

### **Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

#### **URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

#### **SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

#### **ASPECT SOCIAL.**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Jean-Gilles Quénum

**19/12/2019**

### **Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame/Monsieur,

Notre association et moi-même personnellement sommes particulièrement concernées par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

#### **URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

#### SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

#### ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Ariane Demonget

**19/12/2019**

#### **Consultation Aménagement de la RN 116**

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

#### URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

#### SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

#### ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Jacques QUILLET

**20/12/2019**  
**aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades**

Bonjour,

Nous vous prions de trouver en pièce jointe notre courrier de contribution à la concertation pour l'"aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades".

Vous noterez que notre association émet un avis défavorable à plusieurs titres sur ce projet.

L'association LA TERRE C'EST NOS OIGNONS!



47, rue du Pérou - 66500 Prades

Prades, le 19 décembre 2020

Objet :  
Concertation RN116

**DREAL Occitanie**  
Direction des transports, à l'attention de M. Assemat  
520 Allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Madame/Monsieur,

Engagée dans la défense des terres agricoles, notre association est particulièrement préoccupée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouletemère et Prades, ce pour les raisons suivantes :

**PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES**

Les différents travaux d'aménagements de la RN 116 tel que présentés dans le dossier de concertation entraîneraient une consommation inacceptable de terres agricoles parmi les plus fertiles de la vallée. D'une part nous souhaiterions vous rappeler qu'une partie essentielle de l'activité de notre territoire est liée à l'agriculture, d'autre part que de nouvelles dispositions réglementaires (type loi Alur) visent à limiter au maximum la consommation d'espaces agricoles et l'artificialisation des sols. Votre projet se heurte donc clairement tant aux intérêts de notre territoire qu'à la volonté du législateur.

**URGENCE CLIMATIQUE**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en parfaite contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**ASPECT SOCIAL**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes considérables dans le soutien à l'activité locale (le maraîchage bio, par exemple...), et dans des dispositifs encourageant la solidarité et un meilleur respect de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, qu'une vision d'avenir l'emportera sur les pratiques du passé et que seront en outre respectées les décisions des parlements européen et français. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la justice administrative pour marquer notre opposition à ce projet inutile et d'un autre temps.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Les membres de l'association La Terre C'est Nos Oignons !

Copies:

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie.  
Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.  
Les maires des communes concernées.  
Le tissu associatif local.

**23/12/2019**

**Aménagement de la RN116**

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

**ASPECT SOCIAL.**

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

## Contributions d'acteurs politiques

**20/12/2019**

**Délibération Avis du Département des Pyrénées Orientales // Concertation RN116 Tronçon Ille sur Têt – Prades**

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le courrier signé par la Présidente du Département transmis par voie postale ce jour. Il concerne la concertation sur les travaux envisagés sur la RN 116.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

Jacques MARTIN

Directeur des Infrastructures et Déplacements

Conseil Départemental des PO

[jacques.martin@cd66.fr](mailto:jacques.martin@cd66.fr)



**Hermeline MALHERBE**  
**Présidente**

Perpignan, le 16 décembre 2019

**Monsieur le Directeur**  
**DREAL Occitanie**  
**520 Allée Henri II de Montmorency**  
**CS 69007**  
**34064 MONTPELLIER CEDEX 2**

**A l'attention de M. Nicolas ASSEMAT**  
**Direction des Transports**

Suivi par : Direction DID/SMARI  
PJ : Dossier session voté par l'Assemblée Départementale

**Objet : RN116 - SECTION ILLE SUR TÊT / PRADES : AVIS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT**

*Cher* Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la concertation préalable relative à un nouveau programme d'aménagement de la section entre Ille-sur-Têt et Prades lancée par l'Etat du 27 novembre au 20 décembre 2019, j'ai l'honneur de vous transmettre les propositions du Département, validées ce jour en session publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

  
**Hermeline MALHERBE**

**RAPPORT N°5 : RN116 - SECTION ILLE SUR TÊT / PRADES : AVIS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT**

La Route Nationale (RN) 116 entre Perpignan et Bourg-Madame est l'un des axes routiers majeurs, reconnu par la Commission Nationale «Mobilité 21» pour son rôle incontestable en matière de désenclavement, tant vis à vis de sa contribution au développement économique, qu'au développement touristique.

De façon complémentaire avec les lignes ferroviaires soutenues activement par le Département, en étroite collaboration avec la Région, notamment celles de Perpignan-Villefranche et du Train Jaune, cette infrastructure routière constitue l'épine dorsale du réseau routier départemental depuis la plaine du Roussillon jusqu'en Cerdagne/Capcir pour relayer l'Andorre et l'Espagne.

Plusieurs opérations importantes d'investissement de l'État ont été réalisées sur la RN116. En particulier le ré-aménagement de la traversée de la commune d'Olette et la déviation du hameau de Joncet.

Suite à l'expiration du délai de la DUP de la mise en deux fois deux voies, une nouvelle concertation préalable relative à un nouveau programme d'aménagement de la section entre Ile-sur-Têt et Prades a été lancée par l'Etat du 27 novembre au 20 décembre 2019. L'objectif, affiché par l'Etat avec un coût d'investissement moins important que le précédent projet, est d'optimiser l'itinéraire existant en termes de temps de parcours, de sécurité et de conditions de déplacements.

La présente consultation exclut la déviation de marquixanes, seul aménagement potentiel en site propre, qui a fait l'objet d'une concertation menée en 2017.

Si les aménagements proposés (cf annexe 1) apportent une plus-value indéniable au travers de la sécurisation de plusieurs carrefours et la création de crèneaux de dépassements, il apparaît opportun que le projet, à l'aune de la consultation citoyenne "Imagine les P.O.", soit amendé d'une part pour être plus ambitieux sur les mesures à apporter et d'autre part afin de prendre en compte différents enjeux complémentaires (cf annexe 2) ; il s'agit tout particulièrement :

- D'assurer la sécurité des mouvements tournants par l'aménagement des carrefours non-dénivelés en giratoires entre la RN116 et:
  - la RD16 vers Rodès (avec création d'un passage inférieur pour piétons et cyclistes),
  - la RD13E à Vinça Est,
  - la RD25 vers Finestret,
  - la RD24 vers Los Masos et Eus.
- De supprimer les risques de collision frontale par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire, cet équipement permettant par ailleurs de réduire les temps de parcours (90km/h ou 110 km/h en double voie).
- De déniveler le passage à niveau de Bouleternère par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage supérieur (pont-route).

- D'établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades, tout du long de la RN 116.

En complément des sujets relevant de la présente concertation, le Département pourrait également proposer une analyse complémentaire des scénarios envisagés pour la déviation de Marquixanes, notamment en étudiant la faisabilité de différentes variantes d'aménagement par tranchée couverte en traversée d'agglomération.

Le Département a invité le jeudi 12 décembre les maires riverains à une recontre afin de présenter ces propositions. Celles-ci ont recueilli l'assentiment de l'ensemble des participants.

Le Département demande donc que le projet de l'Etat les prenne en compte et qu'elles fassent l'objet d'un financement dédié supplémentaire dans le cadre du prochain CPER 2021 – 2027.

Il convient donc que l'assemblée délibérante :

- Approuve l'avis délivré par le Département sur les projets d'aménagements sur la RN 116 mis à la concertation par l'Etat
- M'autorise à signer cet avis et à le communiquer aux services instructeurs.

**La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales  
Hermeline MALHERBE**



Envoyé en préfecture le 17/12/2019  
Reçu en préfecture le 17/12/2019  
Affiché le   
ID : 066-226600013-20191216-SP20191216R\_5-DE

## CONCERTATION RN 116 SECTION ILLE SUR TET - PRADES AVIS DU DEPARTEMENT

Une concertation préalable relative à un nouveau programme d'aménagement de la section entre Ille-sur-Têt et Prades a été lancée par l'État du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Si les aménagements proposés (cf annexe 1) apportent une plus-value indéniable au travers de la sécurisation de plusieurs carrefours et la création de créneaux de dépassements, il apparaît opportun que le projet, à l'aune de la consultation citoyenne "Imagine les P.O.", soit amendé d'une part pour être plus ambitieux sur les mesures à apporter et d'autre part afin de prendre en compte différents enjeux complémentaires (cf annexe 2) ; il s'agit tout particulièrement :

- D'assurer la sécurité des mouvements tournants par l'aménagement des carrefours non-dénivelés en giratoires :
  - avec la RD16 vers Rodès (avec création d'un passage inférieur pour piétons et cyclistes),
  - avec la RD13E à Vinça Est,
  - avec la RD25 vers Finestret,
  - avec la RD24 vers Los Masos et Eus.
- De supprimer les risques de collision frontale par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire, cet équipement permettant par ailleurs de réduire les temps de parcours (90km/h ou 110 km/h en double voie).
- De déniveler le passage à niveau de Bouleternère par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage supérieur (pont-route).
- D'établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades, tout du long de la RN 116.

En marge des sujets relevant de la présente concertation, le Département souhaite que soit réalisée une analyse complémentaire sur les scénarios envisagés pour la déviation de Marquixanes, en particulier différentes variantes d'aménagement par tranchée couverte en traversée d'agglomération.

Le Département souhaite que le CPER 2021 – 2027 intègre les financements nécessaires à l'ensemble de ces opérations y compris les propositions du Département.

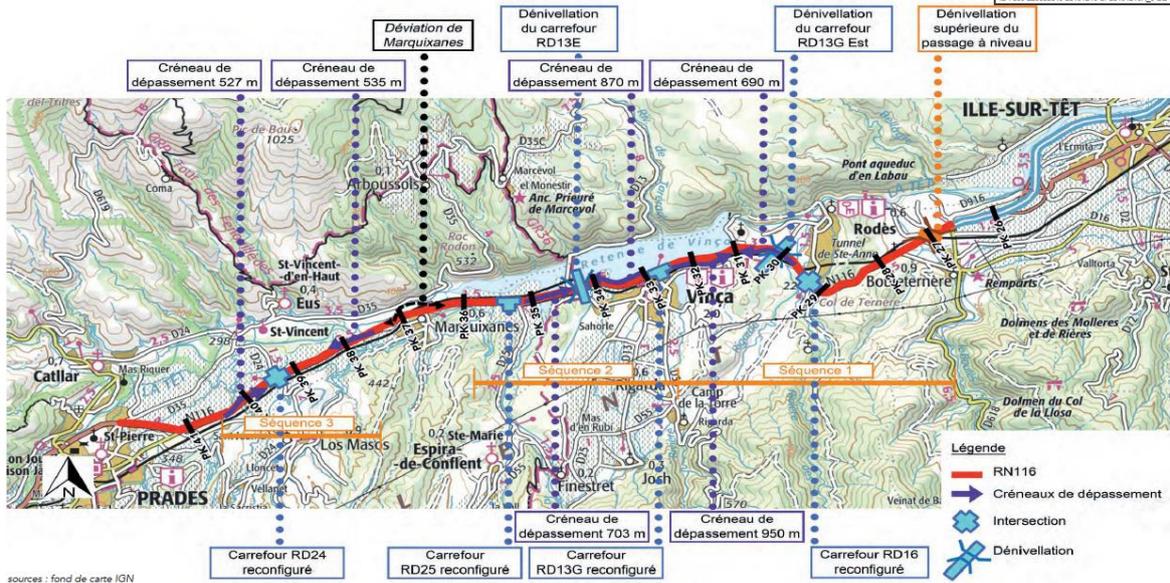
Le Département, par délibération en session publique N° xxxxxxxx du 16 décembre 2019, a validé le présent avis et demande à Monsieur le Préfet de Région de prendre en compte les requêtes formulées et de les prévoir dans le financement du CPER 2021 – 2027.

**La Présidente du Département**

**Hermeline MALHERBE**

## PLAN DE SYNTHESE DES AMENAG

Envoyé en préfecture le 17/12/2019  
 Reçu en préfecture le 17/12/2019  
 Affiché le  
 ID : 066-226600013-20191216-SP20191216R\_5-DE

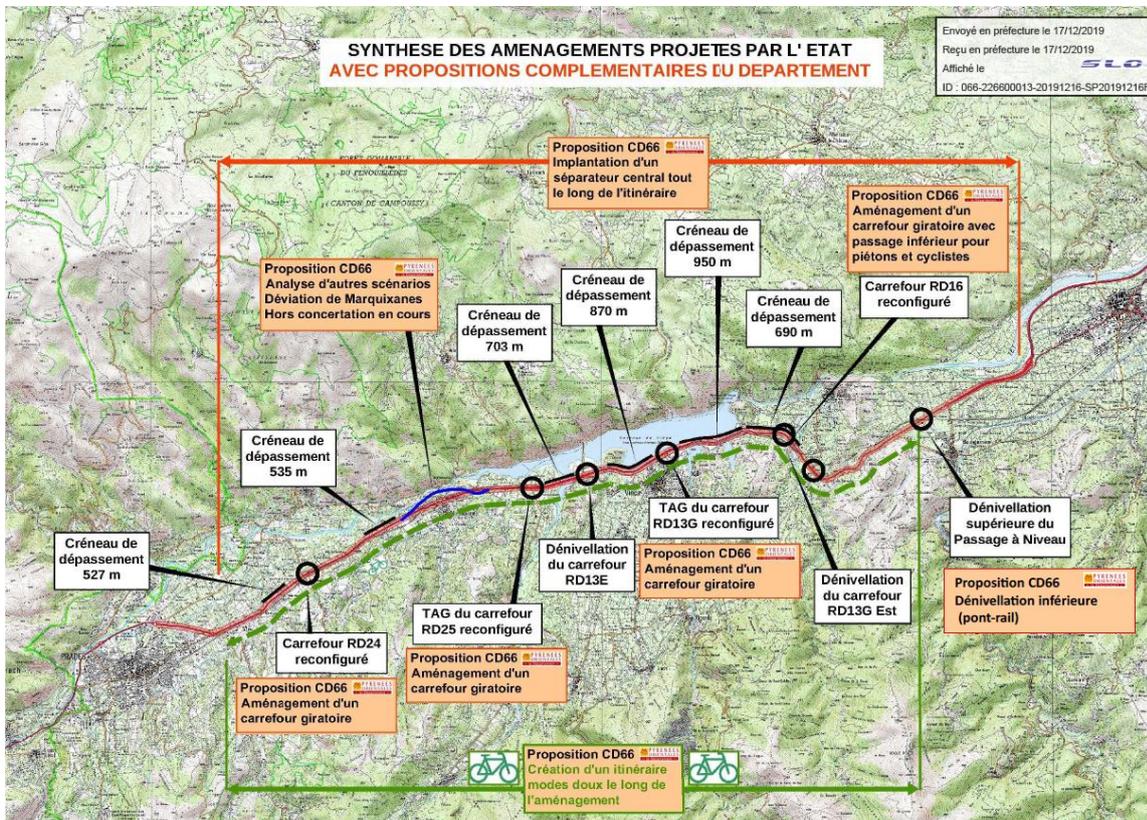


sources : fond de carte IGN

En plus de ces multiples opérations, le projet de déviation de la commune de Marquixanes a fait l'objet d'études spécifiques, au même titre que l'aménagement continu de la RN116 entre Prades et Ille-sur-Têt. Le travail réalisé implique une bonne articulation entre ces différentes sections et le contournement de Marquixanes, dont les objectifs de sécurisation, d'amélioration de la gestion du trafic et de prise en compte de l'environnement sont bien entendus les mêmes.

Entre Ille-sur-Têt et Prades, Marquixanes est la seule agglomération aujourd'hui traversée par la RN116. De la même manière que pour les autres sections, son contournement correspond à des principes d'aménagement tels que :

- > La sécurisation des carrefours
- > Le passage à une vitesse limitée de 80 km/h



Envoyé en préfecture le 17/12/2019  
 Reçu en préfecture le 17/12/2019  
 Affiché le  
 ID : 066-226600013-20191216-SP20191216R\_5-DE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 16/12/2019

--oOo--

DELIBERATION N° SP20191216R\_5

**OBJET :** RN116 - SECTION ILLE SUR TÊT / PRADES : AVIS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT

**RAPPORTEUR :** Madame Hermeline MALHERBE

**DELIBERATION :**

**L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :**

VU le rapport N° SP20191216R\_5 qui lui est présenté,

Vu la concertation organisée du 27 novembre au 20 décembre 2019,

- D'APPROUVER l'avis délivré par le Département sur les projets d'aménagements sur la RN 116 mis à la concertation par les services de l'Etat
- D'AUTORISER la Présidente à signer cet avis et à le communiquer aux services instructeurs.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

**PRESENTS :**

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Marina PARRA-JOLY, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Richard PULY-BELLI, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

**REPRESENTE (S) :**

Madame Damienne BEFFARA (procuration à Monsieur Robert OLIVE), Madame Toussainte CALABRESE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Monsieur Robert VILA), Madame Madeleine GARCIA - VIDAL (procuration à Monsieur René MARTINEZ), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Marie-Pierre SADOURNY), Madame Edith PUGNET (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Alexandre REYNAL (procuration à Madame Martine ROLLAND)

**ABSENT (S) :**

Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Romain GRAU

**POUR :**

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE,

SEANCE PUBLIQUE DU 16 DÉCEMBRE 2019 / DELIBERATION N° SP20191216R\_5

Envoyé en préfecture le 17/12/2019  
Reçu en préfecture le 17/12/2019  
Affiché le   
ID : 066-226600013-20191216-SP20191216R\_5-DE

Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NE  
Monsieur Robert OLIVE, Madame Marina PARRA-JOLY, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET,  
Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean  
ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

**CONTRE :**

**ABSTENTION (S) :**

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Monsieur Michel MOLY faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme  
originale,  
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,  
Hermeline MALHERBE**

SEANCE PUBLIQUE DU 16 DÉCEMBRE 2019 / DELIBERATION N° SP20191216R\_5

## Contributions d'acteurs professionnels et économiques

**16/12/2019**

**RN116 sortie de Rodés**

Bonjour

Je suis habitant et artisan chauffagiste plomberie sur la commune de rodés depuis maintenant 5 ans. Je suis arrivé dans ce village car j'ai été séduit par son charme et son exposition, à aucun moment je ne me suis posé la question concernant la sortie.

Je me suis vite rendu compte de la pénibilité de la situation, tant bien en temps que en dangerosité... Il y a de nombreux créneaux horaires où la sortie est très compliqué du a un passage intensif de véhicules

De 7h00 à 9h00 dans les 2 sens

De 11h30 à 12h30 dans les 2 sens

De 16h 30 à 19h00 dans les 2 sens

Mais aussi lors de l'actuel saison d'hiver où le week-end c'est super compliqué de s'engager tant il y a de véhicules qui montent et descendent des stations de ski.

À plusieurs reprise j'ai du faire un détour par vinca afin de pouvoir partir sur Perpignan ou Ille sur tet tellement le temps d'attente est long et les véhicules nombreux ou me mettre en danger en positionnant mon véhicule au milieu de la voie

D'ailleurs une fois avec mon fourgon de travail je suis resté bloqué au milieu environ 10 à 15 minutes par manque de visibilité, ce qui a bloqué plusieurs véhicules qui souhaitent tourné..

J'ai assisté à toute vos réunions sur les communes de vinca et prades sans dire un mots à vous écoutez tout un chacun

Je trouve vos idées très intéressantes dans l'ensemble, seulement elles ne sont pas équilibré dans leur position géographique, notamment sur Rodés car c'est celle que j'utilise en moyenne 10 fois par jour

À mon sens il serait bien d'inverser le projet du Moli avec celle de l'entrée du village qui en a plus besoin, pour la fluidité et la sécurité des habitants

Cordialement

Mr cabanas

**19/12/2019**

**Concertation RN116**

Madame/Monsieur

je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

**URGENCE CLIMATIQUE.**

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

**SECURITE.**

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules

de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

#### ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Je vous prie, Madame /Monsieur l'expression de mes meilleurs sentiments.

#### **Emmanuel BRUNEL**

Moniteur guide de pêche professionnel

BPjeps "pêche de loisirs"

- Stages initiation et perfectionnement mouche

- Stages mouche en montagne

- Stages Espagne

- Stages ados

06.78.12.06.03

[www.pechemouchepyreneesorientales.com](http://www.pechemouchepyreneesorientales.com)

## CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIER POSTAL

ROMERO Pierre  
Lotissement Plein Soleil  
46320 RODES

Retraité de la DDE-DIRSD

Messieurs,

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre votre métier, mais il y a des aberrations dans votre projet. En effet, vous voulez investir 5,2 millions d'euros pour réaliser un passage souterrain au lieu-dit « Le moulin ». A cet endroit, il y a 4 véhicules de temps en temps qui traversent la RN116. Vous pouvez aiguiller ce peu d'usagers vers la desserte du barrage, côté Prades, et par l'accès au parking (radar) du côté Perpignan (une habitation) sans pour autant abandonner le créneau de dépassement.

Les économies réalisées, à cet endroit, vous pouvez les reporter sur le projet du carrefour de Rodes nettement plus dangereux pour tous les usagers et notamment les écoliers traversant la RN matin et soir pour prendre les bus scolaires. Aux heures de pointe, il faut au moins cinq minutes pour traverser ce carrefour. Un rond-point ou mieux un ouvrage d'art serait bien plus judicieux à Rodes qu'un souterrain au lieu dit du « Moulin ».

Pierre Romero

